



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE**  
**Séance du 29 novembre 2018**

**DELIBERATION N° 210/11/2018 : CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE COOPERATION  
ENTRE LE GRAND MONTAUBAN, L'ASSOCIATION IMTG ET L'INSA**

*L'an deux mille dix-huit, le jeudi 29 novembre à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 23 novembre 2018.*

**Présents Titulaires : 34**

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Didier CLAMENS, Alain CRIVELLA, Daniel DONADIO, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Bernard GISQUET, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Clarisse HEULLAND, Benoit IBRES, Jean-Louis IBRES, Sophie LARAN, Pierre-Antoine LEVI, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Thierry VIALON, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

**Absents ayant donné pouvoir : 9**

Mesdames, Messieurs, Mathieu ALBERT à Alain GABACH, Jean-Luc BUDOIA à Marie-Claude BERLY, Nadia CHEKLIT à Brigitte BAREGES, Jean-Martial DEJEAN à Philippe FRANCOIS, Francis LABRUYERE à Pierre-Antoine LEVI, Pauline MINER à Bernard PAILLARES, Paulette MULLER-DUPONT à Bernard GISQUET, Bernadette SERIEYS à Alain ABADIE, Gaël TABARLY à Rodolphe PORTOLES.

**Absents Excusés : 5**

Mesdames, Monsieur, Nadine BOUVET, Thierry DEVILLE, Aurore KOTHE, Valérie RABAULT, Monique VALAT.

**Secrétaire de Séance : Monsieur Claude VIGOUROUX**

**Monsieur Marc BOURDONCLE donne lecture du rapport suivant :**  
**Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre de sa compétence de développement économique et sa politique de la Ville, le Grand Montauban a pour mission d'œuvrer à l'attractivité économique du territoire et de mettre en œuvre des actions en faveur de l'emploi. Pour cela, le Grand Montauban s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire et sur la mobilisation d'un réseau de partenaires financiers et opérationnels au niveau local, régional et national.

Parmi ces partenaires, l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse (INSA Toulouse) est l'une des 207 écoles d'ingénieurs françaises accréditées au 1er septembre 2017 à délivrer un diplôme d'ingénieur. L'école compte un réseau de plus de 14 000 ingénieurs diplômés, présents dans tous les secteurs de l'économie. Outre la formation initiale des ingénieurs, l'INSA Toulouse a pour missions la formation continue, la recherche scientifique ainsi que sa valorisation. Il propose en ce sens des masters recherche et délivre des doctorats.

Autre partenaire déjà connu, avec qui le Grand Montauban a déjà conclu une convention de partenariat : l'association Initiative Montauban Tarn et Garonne (IMTG) fondée en 1993 pour promouvoir le développement de l'activité économique et de l'emploi, qui a progressivement mis en place des actions envers la population ainsi que des missions bénévoles, et ce, préalablement à toute intervention administrative et financière de la collectivité dans ces domaines. C'est au regard de ces activités d'intérêt général que la collectivité soutient l'association.

L'INSA développe pour les entreprises un ensemble de services compatibles et complémentaires avec les objectifs de développement économique du Grand Montauban et l'association IMTG. Aussi l'INSA, l'association IMTG et le Grand Montauban conviennent de collaborer de manière étroite, tout en conservant une totale indépendance l'une vis-à-vis de l'autre.

La présente convention vise le renforcement et le développement de la coopération mutuelle entre le Grand Montauban, l'association IMTG et l'INSA sur les axes suivants:

Pour l'INSA :

- Apporter du conseil personnalisé aux dirigeants des entreprises du Grand Montauban pour les aider à faire face à leurs enjeux et leur développement à l'export.
- Conseiller et orienter les futurs ingénieurs dans la recherche de leur formation.
- Donner aux entreprises du Grand Montauban les moyens de décrypter le marché à l'étranger par le biais du VIE (Volontariat International en Entreprise) qui permet d'exercer une mission d'ordre scientifique, technique, commercial etc. dans une entreprise française à l'étranger.
- Faciliter auprès des chefs d'entreprises du territoire l'intégration d'un ingénieur aux compétences techniques reconnues, responsable et citoyen, capable de s'adapter à l'environnement économique et social.
- Informer le Grand Montauban de toute manifestation organisée par l'INSA (Forum INSA Entreprises).
- Organiser des réunions semestrielles avec des responsables de service et une réunion annuelle avec les représentants de l'INSA, d'IMTG et du Grand Montauban.

Pour le Grand Montauban :

- Présenter les formations proposées par l'INSA vers les entreprises du Grand Montauban.
- Inviter l'INSA aux manifestations organisées par le Grand Montauban (Ambassadeurs du Grand Montauban, soirée des Leaders de l'Economie, Semaine de l'étudiant).
- Relayer les informations sur l'offre de service INSA en direction des entreprises sur ses différents supports de communication : Newsletter thématique, site [www.grandmontauban.com](http://www.grandmontauban.com), lettre d'information, salle de documentation.
- Inclure l'INSA dans la liste des partenaires du Grand Montauban sur son site Internet [www.grandmontauban.com](http://www.grandmontauban.com)
- Au constat que l'école d'ingénieur INSA est génératrice de création de start up innovantes :
  - o Héberger les start-up issues de l'INSA qui souhaitent s'installer sur le Grand Montauban, au sein de la Pépinière d'entreprises du Grand Montauban.
  - o Aider au financement de ces start-up par le biais de l'appel à projet start-up Grand Montauban.

Pour l'association IMTG :

- Accompagner les start-up issues de l'INSA, qui s'installent sur le Grand Montauban, dans le montage de leur plan de financement et de leur étude de marché.
- Faciliter le financement de ces start-up avec l'ensemble des partenaires de la Plateforme.

La présente convention est consentie pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction et prend effet à compter de sa signature.

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 19 novembre 2018, il vous est proposé de bien vouloir :

- autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer la convention de partenariat entre le Grand Montauban, l'association IMTG et l'INSA, telle qu'annexée à la présente.

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide :

- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer la convention de partenariat entre le Grand Montauban, l'association IMTG et l'INSA, telle qu'annexée à la présente.

### ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**06 DEC. 2018**

De sa publication le :

**06 DEC. 2018**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 29 novembre 2018

La Présidente,  
Brigitte BAREGES

